

Fiche Astuce

Cartographier un dossier et renseigner un dossier d'urbanisme

Afin d'utiliser pleinement les fonctionnalités entre les applications SIGil'urba et SIGil'carto, il est nécessaire d'effectuer l'appairage entre ces deux applications.

→ Se référer si besoin à la fiche « **Configuration du paramètre SIG** »

1. Appairer le SIGil'urba et SIGil'carto

→ Lancer *Navigatis* et se connecter au SIGil'urba.

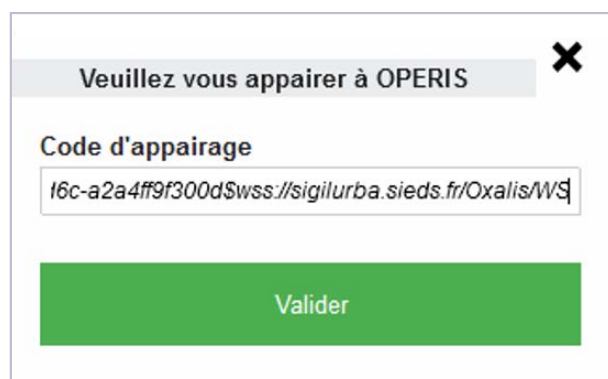
→ Depuis le bureau ADS : **Cliquer ici pour copier le code d'appairage SIG.**



→ Lancer le SIGil'carto sur son navigateur préféré (hors *Navigatis*) comme Mozilla Firefox, Microsoft Edge ou encore Google Chrome.


→ Se rendre dans l'onglet **SIGil'urba** et cliquer sur l'icône **Appairage** «  ».

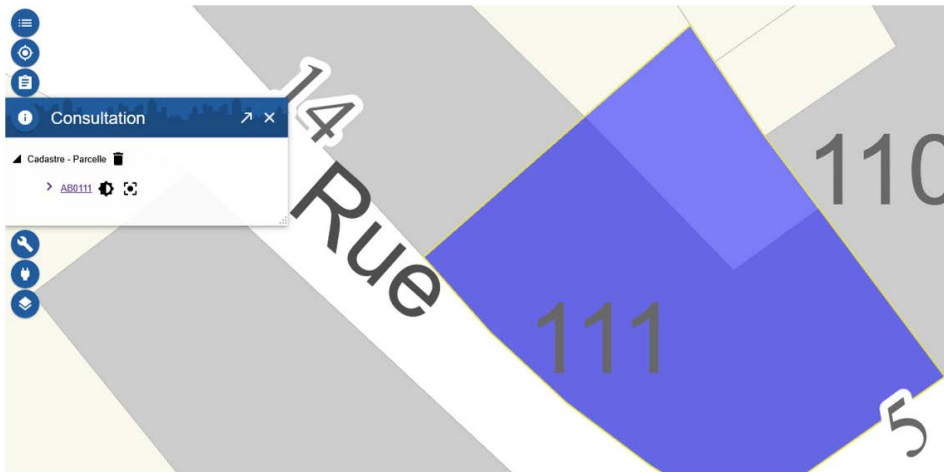
→ **Coller le code d'appairage** à l'aide des touches Ctrl + V de votre clavier et **Valider**.



2. Cadrage et implantation cartographique

2.1 Cadrage sur la parcelle



- Depuis le SIGil'urba, ouvrir un dossier comportant un ou plusieurs numéros de parcelles renseignés dans le Cerfa.
- Cliquer sur 
- Le cadrage se fait automatiquement sur le SIGil'carto :

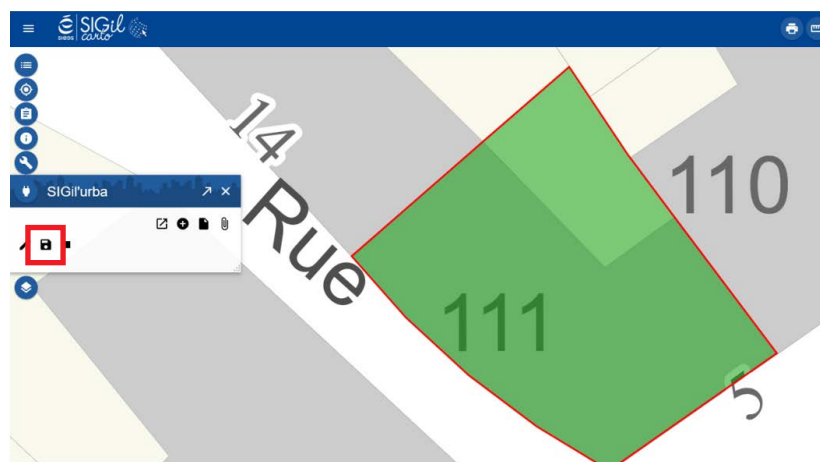


2.2 Implantation d'un dossier

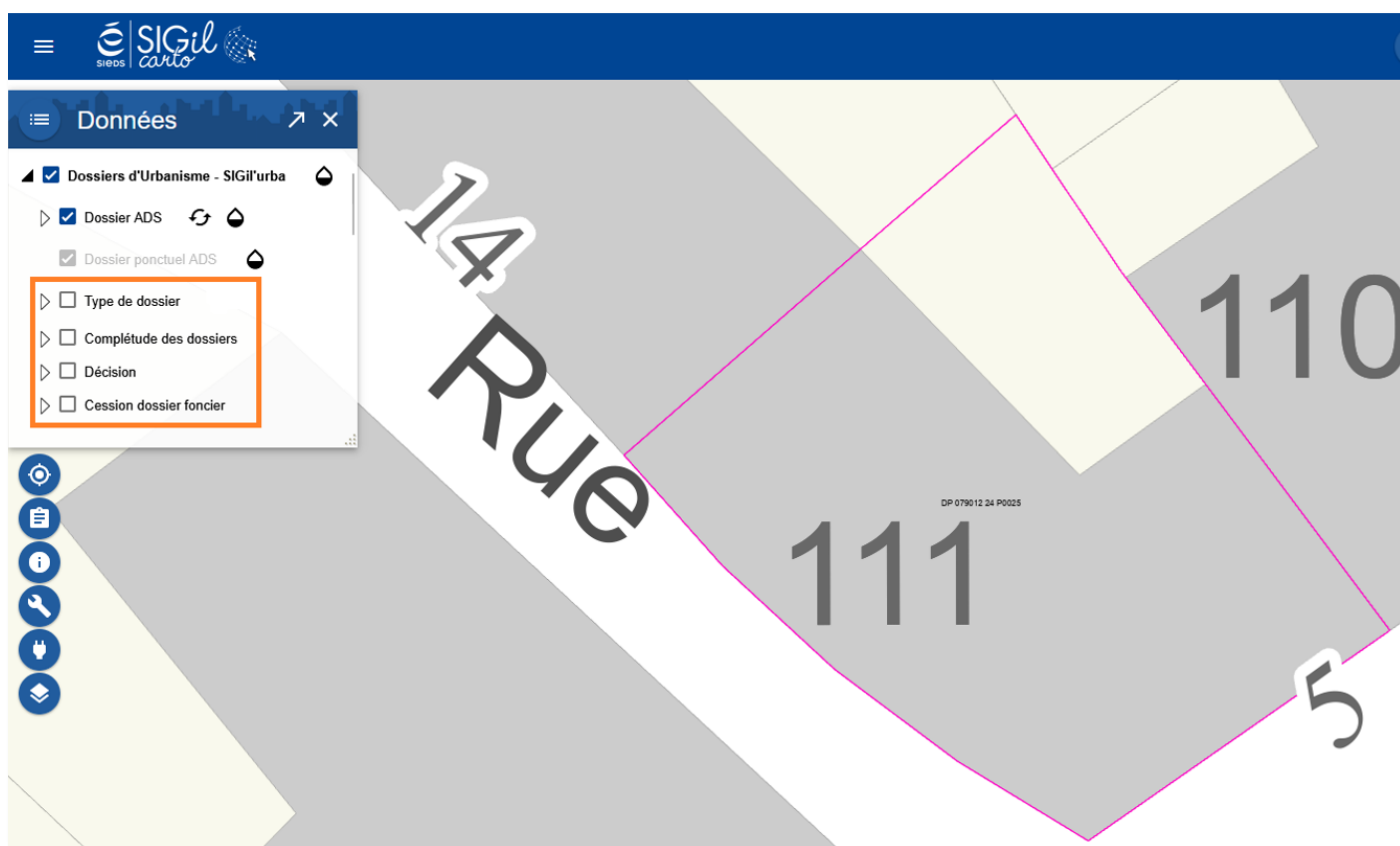


→ Pour visualiser vos dossiers implantés dans le SIGil'carto, penser à **activer la thématique « Dossiers d'Urbanisme - SIGil'urba »** depuis l'onglet **Données**.

- Ensuite, depuis le SIGil'urba, ouvrir un dossier comportant un ou plusieurs numéros de parcelles renseignés dans le Cerfa.
- Cliquer sur 
- Basculer sur le SIGil'carto : l'onglet SIGil'urba s'ouvre, cliquer sur **Valider** «  » pour finaliser la création du dossier



Le numéro de dossier s'affiche et la parcelle est entourée par une couleur rose :



À noter : vous pouvez aussi afficher les dossiers suivants diverses thématiques

3. Renseigner automatiquement la partie règlementaire de votre dossier

Après avoir implanté votre dossier d'urbanisme dans le SIGil'carto, il est possible de faire remonter automatiquement les données de votre document d'urbanisme dans la partie « **Instruction / Règlements** » du SIGil'urba.

1. Depuis votre dossier du SIGil'urba, Cliquer sur PLU SIG :



1. Basculer sur le SIGil'carto, une fenêtre liste les données de votre document d'urbanisme qui sont présentes sur l'emprise de votre dossier.
2. Possibilité de supprimer une donnée que vous ne souhaitez pas faire remonter dans la partie réglementaire de votre dossier d'urbanisme du SIGil'urba.
3. Cliquer sur **Exporter** et basculer à nouveau sur le SIGil'urba.

2 Documents d'urbanisme

Type	Nom	Commentaire	Règlement	Recouv.	% Recouv.	Actions
ZU	UAp	UAp : secteurs patrimoniaux des Périmètres délimités des Abords	règlement	137	100%	
PS	Risque fort retrait et gonflement des argiles (ARGILE)		règlement	137	100%	
IS	Périmètre délimité des abords (MH)		règlement	137	100%	
IS	Périmètre de droit de préemption urbain (DPU)		règlement	137	100%	
AS	Eglise-Notre-Dame	AC1:Périmètre des abords	règlement	137	100%	
ENV-PN - Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)	PLAINES DE NIORT (NORD-OUEST)		règlement	137	100%	
ENV-PH - Zones de prescription archéologique (ZPPA)	Zone A - Le Bourg, Gript, Uzelet, Les Abertelleries, Barredé, Le Fergnon		règlement	137	100%	
ENV-RN - Aléa retrait-gonflement des argiles	Fort		règlement	137	100%	

3

4

Exporter

5. Les données sont désormais intégrées dans la partie « **Instruction / Règlements** » de votre dossier d'urbanisme.
6. Cliquer sur « » pour enregistrer.

Instruction Règlements

Référentiel PLU SIG

Ajouter Modifier Supprimer

▼ Zonage

Type	Nom	Pourcentage	Surface	Commentaires	Détail
PLU	UAp : secteurs patrimoniaux des Périmètres délimités des Abords	100,00	137	UAp : secteurs patrimoniaux des Périmètres délimités des Abords	0 - 137 m² - 100,00 %

▼ Servitudes

Type	Nom	Pourcentage	Surface	Commentaires	Détail
SUP	Eglise-Notre-Dame	100,00	137	AC1:Périmètre des abords	0 - 137 m² - 100,00 %

▼ Autres périmètres

Type	Nom	Pourcentage	Surface	Commentaires	Détail
PAU	Périmètre de droit de préemption urbain (DPU)	100,00	137	Périmètre de droit de préemption urbain (DPU)	0 - 137 m² - 100,00 %
ZICO	PLAINES DE NIORT (NORD-OUEST)	100,00	137	PLAINES DE NIORT (NORD-OUEST)	0 - 137 m² - 100,00 %
ZPPA	Zone A - Le Bourg, Gript, Uzelet, Les Abertelleries, Barredé, Le Fergnon	100,00	137	Zone A - Le Bourg, Gript, Uzelet, Les Abertelleries, Barredé, Le Fergnon	0 - 137 m² - 100,00 %
ARGILE	Fort	100,00	137	Fort	0 - 137 m² - 100,00 %

Ajouter Modifier Supprimer

13

6

5

Les fiches astuces du SIGil'urba sont disponibles en ligne sur notre site Internet : www.sieds.fr